

## QUI SOMMES NOUS ?

L'association Macina est née le 27 juillet 2004, inscrite...

L'association Macina est née le 27 juillet 2004, inscrite au registre des associations du Tribunal de Thionville sous le n° 49/22 ; elle est régie par les articles 21 à 79 du code civil local maintenu en vigueur dans les départements du Haut-Rhin, Bas-Rhin et de la Moselle. L'association a pour objet de promouvoir des actions humanitaires et de solidarité en faveur du Mali dans les domaines de la santé et de l'éducation.

Sa Première mission est la participation au programme de lutte contre le diabète au Mali. Les moyens d'action de l'association Macina sont notamment le développement de tout partenariat utile à l'accomplissement de son objet, la tenue de réunions de travail et d'assemblées périodiques, l'organisation de manifestations et en général, toutes initiatives pouvant aider à la réalisation de l'objet de l'association. Les actions humanitaires s'effectuent en concertation avec le correspondant local de l'association à Bamako. L'association Macina ne poursuit aucun but lucratif, politique, ou religieux.